

MISSION PERMANENTE DE LA  
RÉPUBLIQUE DE GUINÉE AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES



PERMANENT MISSION OF THE  
REPUBLIC OF GUINEA TO THE  
UNITED NATIONS

**République de Guinée**  
**Travail - Justice - Solidarité**

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LOUNCENY FALL, MINISTRE  
D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER, AU DEBAT  
GENERAL DE LA 68<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

**NEW YORK, LE 30 SEPTEMBRE 2013**

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire Général**
- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec une fierté légitime, que je m'adresse à l'Assemblée générale des Nations Unies, symbole de la détermination des peuples à mettre en commun leurs potentialités, pour forger un monde meilleur, où la paix, la sécurité, la prospérité et la solidarité, permettront à l'humanité de faire face aux multiples défis qui l'interpellent.

Ma fierté est d'autant grande que mon pays, dans un sursaut national, vient de franchir une étape importante de son histoire, en parachevant le processus de transition politique avec la tenue des élections législatives, le 28 septembre 2013.

La Guinée s'ancre ainsi, dans le creuset des nations démocratiques, respectueuses des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle a su le faire, grâce à l'accompagnement de nos partenaires dont l'action a été le catalyseur d'un dialogue fécond entre les acteurs de la vie politique guinéenne.

Ces élections ouvrent certainement la voie à l'immense chantier de développement mis en place par le gouvernement, pour qu'enfin, les populations guinéennes jouissent pleinement de leur riche potentiel.

Pourrais-je alors trouver meilleure occasion que cette tribune, pour traduire les sentiments de gratitude du peuple et du Gouvernement guinéens envers la communauté internationale et renouveler l'attachement de mon pays aux principes et objectifs de notre organisation commune, les Nations unies.

Qu'il me soit permis de rendre un vibrant hommage au Secrétaire général des Nations unies, Monsieur Ban Ki Moon, dont le dévouement et surtout la compétence, ont favorisé le raffermissement du rôle central des Nations unies dans la gestion des crises et l'amélioration des conditions d'existence de nos populations.

J'ai la ferme conviction que le nouveau Président de notre Assemblée générale, Monsieur John William Ashe, saura, mieux que quiconque, parce que venant du Sud, comprendre l'enjeu du thème de la présente session.

Je voudrais lui assurer la pleine coopération de ma délégation dans l'accomplissement de sa noble mission.

Que son prédécesseur, Monsieur Vuk Jeremic trouve ici l'expression de notre haute appréciation de l'effort qu'il a su déployer pour maintenir notre organisation sur le cap.

**Mesdames et Messieurs,**

La paix et la sécurité dans le monde, demeurent au centre de nos préoccupations. Elles doivent mobiliser toute notre attention.

Certes, des conflits ont été maîtrisés. Des pays comme la Sierra Léone, le Libéria, la Côte d'Ivoire et le Burundi ont ainsi tourné la page de la guerre pour se consacrer à la consolidation de la paix, garant de la reconstruction nationale et du développement durable.

La communauté internationale a le devoir de les soutenir et de les accompagner.

Dans cette foulée, je voudrais singulièrement évoquer le cas du Mali qui sort, par la grande porte, d'une période de soubresaut.

Le passé récent qu'a connu ce pays frère nous rappelle, hélas, la vulnérabilité de nos Etats face au terrorisme et à l'extrémisme, ainsi que la fragilité de nos institutions.

La communauté internationale, dans un élan unanime, s'est mobilisée pour sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale, restaurer l'autorité de l'Etat et la légalité constitutionnelle dans ce pays.

Le climat apaisé qui a caractérisé l'élection présidentielle au Mali, augure certainement d'une ère nouvelle porteuse de prospérité.

Le Mali a un besoin urgent d'assistance pour consolider la paix, réconcilier les maliens et reconstruire le pays.

Il a besoin d'assistance pour renforcer sa sécurité, indissociable de celle de la région sahélo-sahélienne.

Le terrorisme, ne le perdons pas de vue, est aux aguets. Nous devons le combattre et le vaincre.

Il y va de la stabilité et de la sécurité internationale. La Guinée, pour sa part, ne faillira pas à son devoir de solidarité envers le Mali.

Sa présence au sein de la mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali, témoigne de cet engagement en faveur de la stabilisation de la sous-région.

C'est pourquoi, le gouvernement guinéen réitère sa détermination à œuvrer au rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée Bissau, sur la base des recommandations de la CEDEAO, de l'Union africaine, du Groupe international de contact pour la Guinée Bissau, de la communauté des pays lusophones, de l'Union européenne et des Nations unies.

L'Union du Fleuve Mano, maillon essentiel de la consolidation de la paix dans la sous-région, mérite toute notre attention.

La communauté internationale, notamment les Nations unies et la CEDEAO ont le devoir de soutenir cette organisation dans son approche globale visant à relever les défis sécuritaire et socio-économique.

Nous saluons la détermination de la Commission de Consolidation de la Paix à accompagner la Sierra Léone, le Libéria et la Guinée, dans leurs efforts de réforme des secteurs de sécurité et de défense, tout en favorisant l'emploi jeunes et l'autonomisation des femmes, sur fond de réconciliation nationale.

S'agissant de la Région des Grands Lacs, nous exhortons les parties à renoncer à la violence et à s'engager résolument dans la voie de la pacification de la région, par le respect de l'accord- cadre du 24 février 2013.

C'est le lieu de rendre hommage au médiateur, le Président Denis Sassou Guesso, pour ses efforts en faveur de l'instauration d'une paix durable dans l'Est de la République Démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs.

En République centrafricaine, des mesures urgentes doivent être prises pour éviter l'effondrement de l'Etat et éloigner le spectre de l'instabilité chronique qui menace le pays.

Nous exhortons le Soudan et le Soudan du Sud à poursuivre le dialogue en vue du règlement des questions pendantes, notamment le statut de la province d'Abyei et de favoriser la reprise de la coopération bilatérale.

Face à l'aggravation de la situation en Syrie, la communauté internationale doit davantage s'impliquer pour mettre fin à l'engrenage de la violence, la destruction massive de vies et de biens.

La Guinée condamne l'utilisation des armes chimiques, qui est contraire aux normes internationales établies et à la dignité humaine.

Des actions vigoureuses doivent être entreprises pour la destruction de l'arsenal chimique en Syrie, conformément à l'initiative russo-américaine.

De même, le dispositif juridique interdisant la fabrication, le stockage et l'utilisation des armes chimiques, doit être renforcé.

Nous ne saurions passer sous silence, la question du Sahara occidental, où nous appelons les parties prenantes à tout mettre en œuvre en vue de parvenir à une solution politique.

Notre solidarité envers Cuba reste effective pour la levée de l'embargo injustement imposé à son peuple.

**Mesdames et Messieurs,**

Vous me permettez de m'appesantir sur un sujet de préoccupation majeure, qui focalise l'attention de la communauté internationale.

Je veux parler du dossier palestinien.

En effet, malgré les multiples injonctions de la communauté internationale, le peuple palestinien continue de subir le martyr.

Les violences, l'arbitraire, la colonisation des terres et l'expropriation des biens continuent d'être le quotidien des populations.

La République de Guinée réitère son soutien indéfectible à la cause palestinienne, avec la conviction que la paix et la stabilité au Moyen-Orient passent nécessairement par l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de la feuille de route du Quartet, qui prévoient la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, à l'intérieur des frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous fondons l'espoir que les négociations en cours permettront au peuple palestinien de jouir, enfin, de ses droits inaliénables.

### **Mesdames et Messieurs,**

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies n'a rien ménagé pour promouvoir la paix, la sécurité et la coopération internationale, en vue d'assurer le développement harmonieux de l'humanité.

Dans ce cadre, les Objectifs du Millénaire ont suscité un réel espoir pour les pays en développement.

Les progrès indéniables enregistrés çà et là dans maints domaines, notamment la croissance, la scolarisation, l'égalité des sexes, la santé maternelle et infantile, ont largement contribué à faire reculer les frontières de la pauvreté.

Toutefois, des défis importants restent à relever.

Au moment où la communauté internationale s'investit pour la mise en place d'un programme de développement post-2015, force est de reconnaître que les résultats atteints par les OMD sont en deçà de nos espérances.

L'éradication de l'extrême pauvreté reste tributaire du renforcement du socle du développement humain, de la promotion d'une économie compétitive, respectueuse de l'environnement, moteur d'une croissance inclusive et créatrice d'emplois décents. Elle suppose également la mise en place d'une gouvernance favorable au développement durable, dans un contexte de paix et de sécurité.

Dans cette quête, l'accent sera mis sur le contrôle et la transparence de la gestion de nos richesses naturelles.

Sceller le pacte d'un nouveau partenariat mondial, sur la base d'une solidarité raffermie et d'une responsabilité partagée, telle doit être notre nouvelle vision.

Il s'agira, dans la reformulation du programme de développement post-2015, de prendre en compte les synergies pouvant découler de la complémentarité entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il s'agira également de mettre un accent particulier sur la coopération sud-sud et triangulaire, et promouvoir les financements innovants, afin de combler le déficit de l'Aide publique au développement.

Dans cette volonté unanime de lutter contre la marginalisation, ma délégation reste convaincue que l'Afrique, qui se bat pour la maîtrise de son destin, sera entendue.

La détermination des Chefs d'Etat du continent d'adopter une position africaine commune et la création d'un Comité de Haut Niveau, chargé de forger des alliances régionales et intercontinentales autour de l'Agenda de développement post-2015, s'inscrivent dans cette dynamique de construction d'un monde meilleur, exempt de conflits, débarrassé de la pauvreté et de ses corollaires.

### **Mesdames et Messieurs,**

Mon pays a toujours cru aux valeurs du multilatéralisme, seul garant de la paix, de la sécurité internationale et du développement solidaire.

Les Nations unies demeurent le cadre irremplaçable de concertation et de gestion des affaires mondiales.

La Guinée, comme par le passé, continuera d'apporter sa contribution à ce combat exaltant pour assurer à l'humanité un avenir meilleur.

C'est pourquoi, elle fait siennes, les préoccupations de la communauté internationale qui nous invite à planter le décor pour l'après-2015.

A nous, dirigeants, de tracer les contours de ce nouveau partenariat mondial.

Il est temps de tirer les leçons de nos échecs et des écueils, pour mettre en place un cadre de dialogue fécond, où tous les acteurs du développement participeront, dans le respect mutuel et la responsabilité collective, à l'émergence d'une société internationale plus juste, plus équitable et plus solidaire.

La nécessité d'une nouvelle architecture internationale s'impose.

Le monde se porterait mieux, en effet, si toutes les Nations, grandes ou petites, fortes ou faibles, jouaient effectivement le rôle qui leur est dévolu dans l'épanouissement général de l'humanité.

La République de Guinée n'aura de cesse de réclamer la refonte du système des Nations unies pour l'adapter aux exigences du moment. C'est une question d'équité, c'est une question de justice.

Notre volonté est inébranlable et la démarche irréversible, tant sont profondes les aspirations des peuples épris de paix, de liberté et de progrès.

Il est grand temps d'écouter la voix des sans-voix. Je dirai, la voix des plus démunis et des plus vulnérables. Nul ne doit souffrir de la hantise de la faim, de la peur de la maladie et du spectre de l'ignorance.

Notre devoir est de léguer aux générations futures, un environnement propice au développement durable.

Ensemble, sauvons l'humanité.

Je vous remercie.